

Comme si cela ne suffisait pas, même si ces pochettes ont été publiées trop tard pour pouvoir arriver à destination avant le 1<sup>er</sup> juillet, on a dépensé \$6,000 pour les envoyer par messagerie, ce qui ne les a pas empêchées d'arriver toutes en retard.

Lorsque j'ai demandé au ministre d'État (Mines) la semaine dernière comment elle expliquait cette dépense, elle a déclaré que le coût de diffusion était tout à fait justifié par l'intérêt national. Quel type d'intérêt national desservons-nous en gaspillant \$6,000? Je voudrais une réponse plus complète. Je voudrais que l'on m'explique ainsi qu'aux contribuables toute la situation. J'espère que le vérificateur général finira par étudier cette question.

● (2205)

**M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, en réponse à la question du député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway), je dois dire que cette affaire mérite d'être portée à l'attention du Parlement. Comme il l'a dit dans sa conclusion, il convient peut-être qu'elle soit étudiée par le vérificateur général qui nous fera alors rapport, afin que nous puissions poursuivre le débat. Permettez-moi cependant de parler brièvement de l'atlas du Canada dont proviennent les cartes en question.

Le Canada publie un atlas national depuis 1906 et il y a eu cinq éditions en 75 ans sous des gouvernements libéraux et conservateurs. Il est vrai que le règne conservateur a été éphémère. Ces atlas contiennent des cartes qui montrent de façon succincte nos ressources naturelles et les différentes étapes de l'évolution de notre pays. Elles permettent de suivre les transformations que notre pays subies depuis le tournant du siècle. La 5<sup>e</sup> édition, publiée cette année, revêt un intérêt tout particulier. Elle présente le Canada de 1867, l'évolution complexe de notre territoire et les subdivisions politiques actuelles.

Ces cartes sont un moyen particulièrement efficace pour montrer à la population l'évolution de notre pays et marquer les progrès que notre pays a enregistrés depuis la Confédération en cette année de rapatriement de la constitution, et c'est pour cette raison que nous voulions en assurer la diffusion aux alentours de la semaine du Canada.

Les grands quotidiens et les principaux organes d'information sont facilement au courant des nouvelles publications et y ont rapidement accès, mais ce n'est pas toujours le cas pour les centaines de petits hebdomadaires publiés ici et là. Ce sont les journaux locaux, que lisent de nombreux Canadiens qui vivent en dehors des grands centres, auxquels notre campagne de diffusion était plus particulièrement adressée.

Nous avons rencontré quelques problèmes techniques pour la réalisation des cartes, et c'est pourquoi nous n'avons pas disposé d'autant de temps que prévu pour assurer la distribution des pochettes par les Postes canadiennes. C'est pourquoi nous avons fait appel à un service de messageries afin que les cartes soient distribuées aux alentours de la semaine du Canada. Le premier jeu de cartes a été remis, noblesse oblige, à Son Excellence le gouverneur général du Canada et une photographie de cette cérémonie était jointe au jeu de cartes adressé aux journaux afin que les lecteurs soient au courant de l'existence de ces cartes. Il en a coûté environ \$3,000.

Étant donné l'importance du thème de ces cartes et de notre volonté d'en faire connaître l'existence à tous les Canadiens,

### L'ajournement

nous estimons que c'est là un faible montant pour assurer la diffusion de ces cartes d'intérêt national.

#### L'ÉNERGIE—LE PROJET DE COLD LAKE—LE PRÊT CONSENTI À L'IMPERIAL OIL—LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL—DEMANDE DE RETRAIT

**M. Jack Shields (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, le 30 juin, j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'alors où on en était avec le prêt de 40 millions de dollars accordé à la société Imperial Oil dans l'espoir de sauver le projet de Cold Lake. Le ministre a alors souligné à la Chambre qu'il fallait faire une croix dessus, qu'il n'aurait pas à être remboursé le 1<sup>er</sup> juillet, car d'après l'entente conclue, la société n'était nullement obligée de rembourser si le projet de Cold Lake n'avait pas été lancé avant le 1<sup>er</sup> juillet 1982.

J'ai par la suite demandé au ministre s'il reconnaissait qu'il fallait remonter bon nombre d'années en arrière pour trouver une mesure législative aux effets aussi désastreux que le Programme énergétique national qui constituait le seul obstacle aux investissements au Canada, surtout dans le secteur pétrolier et gazier. Le Ministre n'a fait aucun cas de la question; il n'y a pas répondu.

● (2210)

Je voudrais signaler quelque chose au secrétaire parlementaire qui a été chargé de répondre à cette question. Les projets Alsands et Cold Lake, dans le nord-est de l'Alberta, ces projets de recherche et de développement gigantesques, surtout celui de Cold Lake, où l'on devait entreprendre pour la première fois l'extraction in situ à l'échelle commerciale, représentent un investissement d'environ 10 milliards de dollars qui devrait permettre de produire 140,000 barils de pétrole par jour. Cela augmenterait d'environ deux milliards de dollars par an ou davantage notre balance des paiements. Sur une période de 25 ans, la durée prévue, ce projet aurait produit de 1.3 à 1.5 milliards de barils de pétrole et aurait employé 10,000 personnes au plus fort des travaux de construction. D'autre part, il aurait donné un emploi permanent à 3,000 ou 4,000 personnes et des emplois indirects à 6,500 personnes. Il aurait fourni au total environ 8 millions d'heures-hommes de travail aux ingénieurs et techniciens et environ 50 millions d'heures-hommes aux ouvriers du bâtiment. Tout cela pour un seul projet, monsieur l'Orateur, celui de Cold Lake. Pour ce qui est du projet Alsands, qui est tombé à l'eau, vous pouvez doubler tous les chiffres que j'ai cités. La construction des installations aurait eu des répercussions considérables sur l'économie canadienne. Cela représente 9 milliards pour l'usine, pour les installations connexes, un milliard; pour l'infrastructure, un milliard de plus, pour les capitaux d'investissement pour la durée du projet, 20 milliards, et pour les frais d'exploitations du projet, et je parle de celui de Cold Lake, environ 60 milliards en 25 ans. Cela donne au total un investissement direct de 90 milliards dans l'économie canadienne au moment où nous avons besoin d'emplois et où l'économie tourne au ralenti.

Si vous prenez le multiplicateur normal pour calculer les retombées dont l'économie canadienne bénéficierait au cours de cette période de 25 ans, cela donne entre 250 et 350 milliards. Tout cela pour une usine du nord-est de l'Alberta, celle de Cold Lake. Vous rendez-vous compte, monsieur l'Orateur?